



DÉLIBÉRATION N°2019-05-03-7
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 3 mai 2019

POINT 11 – APPROBATION DE LA CONTRIBUTION 2019 DE L'UNIVERSITE DE NANTES A L'UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE (UBL)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 25 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions l'octroi d'une subvention de deux-cent-vingt mille euros (220 000 €) à l'Université Bretagne Loire (UBL), correspondant à la contribution 2019 de l'Université de Nantes.

À Nantes, le 3 mai 2019
Le Président de l'Université de
Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT